

## Communiqué

1<sup>er</sup> février 2023

### Montreux-Veytaux : avancement du projet d'étude de fusion.

Dans le cadre du projet de convention de fusion entre les communes de Montreux et de Veytaux, un comité de pilotage et cinq groupes de travail composés de représentantes et représentants des autorités et du personnel communal des deux communes se réunissent régulièrement. Leurs travaux d'analyse de la situation actuelle des deux communes se poursuivent, conformément au calendrier prévisionnel. Un état des lieux a récemment été transmis au Conseil communal de Veytaux et à celui de Montreux.

Dans le cadre du projet de fusion, l'étude opérationnelle des deux communes est en phase d'analyse fine. Le comité de pilotage et les groupes de travail poursuivent leurs travaux sur les différentes thématiques identifiées.

Afin de déterminer avec précision la situation et les perspectives financières de chaque commune, la société BDO SA a été mandatée pour se pencher sur les **finances communales**. Elle a pour mission d'effectuer un état des lieux des finances de chacune des deux communes avant d'examiner dans le détail les conséquences qu'une fusion aurait sur le plan financier.

Le groupe de travail qui aborde la thématique des **règlements, tarifs, taxes et émoluments** a dressé la liste exhaustive de tous les règlements communaux et intercommunaux. Constitué notamment de juristes, le groupe proposera au COPIL la liste des règlements qui pourraient s'appliquer provisoirement ou durablement à la nouvelle commune en cas de fusion.

Le groupe de travail le plus conséquent est celui qui traite des **infrastructures** (routes et ports), **eau, épuration, bâtiments et domaines** (y.c forêts). Il regroupe en effet d'importants domaines techniques, qui doivent trouver des solutions dans le fonctionnement d'une nouvelle commune fusionnée. Les travaux d'inventaire, de constat et de diagnostic sont aujourd'hui terminés : le groupe aborde désormais les questions des synergies possibles.

La gestion de la **voirie, des espaces verts, des aires de jeux et promenades**, ainsi que **des cimetières** sont des domaines qui touchent au quotidien les deux populations. L'objectif de ce troisième groupe de travail est d'identifier quelle gestion commune permettrait de conserver les acquis et d'améliorer, dans la mesure du possible, les prestations. Comme cela est toujours le cas dans les projets de fusion, le maintien des cimetières serait assuré.

Un dernier groupe travaille sur le **nom, les armoiries, les autorités, le personnel, l'informatique, la vie associative et les archives**. La réflexion sur la plupart de ces thématiques a déjà bien avancé. A titre d'exemple, le nom de Montreux devrait être repris car il symbolise aussi bien une ville mondialement connue qu'une région touristique majeure. Une réflexion sur le sujet sensible des armoiries est en cours.



# COMMUNE DE MONTREUX



Mémoire d'une commune, les archives continueraient à être récoltées et conservées en étant idéalement regroupées. La vie villageoise et associative fait quant à elle l'objet d'un recensement exhaustif dans les deux communes, à l'instar des modes de financement publics qui y sont associés.

En termes de gestion de données, une solution devrait permettre d'intégrer les données informatiques de la commune de Veytaux à celles de Montreux.

Il est également à noter que l'ensemble du personnel communal de Montreux et de Veytaux serait repris par la nouvelle commune fusionnée. Le mode d'élection des autorités (municipalité et conseil communal) pour l'éventuelle commune fusionnée est quant à lui toujours en cours de discussion.

Pour plus d'informations :

**Christine Chevalley**, Syndique de Veytaux, [greffe@veytaux.ch](mailto:greffe@veytaux.ch) - 021 966 05 55

**Olivier Gfeller**, Syndic de Montreux, [olivier.gfeller@montreux.ch](mailto:olivier.gfeller@montreux.ch) - 021 962 77 44

[www.veytaux.ch](http://www.veytaux.ch)

[www.montreux.ch](http://www.montreux.ch)